Procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 février 2024

Présents : Mmes : M. BONNARD, C. BOUVART, Y. COGNET, Y. DESBORBE, J. JENNY, M.C. MARC, A. MARTINET, J. MICHEL, C. PERONNET
Mrs : M. BEL, D. DESAPHY, C. ERDINGER, C. ESCURAT, G. TESSIER
Excusés : Mmes C. CORTI, A.M. DAVOUST, D. MATHIOT, J. CHARPIN (Groupama) ; Mrs M. BORDES, D. MATHIOT, H. ROUSSIGNHOL
Invités : VERONIQUE, notre secrétaire administrative.

La séance est ouverte par Marie-Claire Marc à 9H35

1) **Approbation du PV du CA du 4 décembre 2023 (ci-joint)**

Pas de remarques, le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2) **Approbation des comptes 2023**

Annie Martinet nous détaille le compte de résultat au 31 décembre 2023 ainsi que le bilan de fin d'année ; celui-ci est en léger déficit.
Ces comptes ont été visés par l'expert-comptable de la MSA et les vérificateurs aux comptes qui ont donné quitus sur l'exactitude des comptes. Annie Martinet nous présente le budget prévisionnel de 2024. Tous ces comptes ont été approuvé à l'unanimité.
Un loto est proposé sous certaines conditions (personnel pour l'organisation et le déroulement de la manifestation) avec la recherche d'une salle.

3) **Préparation AG du 13 mars**

Christiane Peronnet lit le rapport d'activités avec le déroulement des photos mis en place par Christian Escurat.
Marie-Claire Marc nous présente également son rapport moral.

4) **Questions diverses**

La dictée aura lieu le 20 mars pour tous les secteurs.
La fête de l'amitié aura lieu le 29 mai à la salle Bernard Coulon à Saint Pourçain sur Sioule, le Gourmet Fiolant traiteur à Ebreuil a été retenu et le C.A. à défini le menu. Le prix a également été fixé à 36 €.
Le concert des chorales aura lieu le 28 avril à la salle Mirendense de Saint Pourçain sur Sioule, les chorales doivent se réunir pour déterminer les chants ainsi que le final.
Pétanque : Achats de lots à prévoir.
L'assemblée générale de l'URA aura lieu le 26 mars.
Point adhésion : à ce jour, la fédération compte 5346 adhérents.

Une commerciale du groupe VTF nous a rendu visite et proposer 2 séjours vacances agréés ANCV (Lubéron et le Jura).
Le commercial de Konika Minolta nous a fait une offre intéressante pour changer le copieur qui commence à fatiguer : acceptée par le CA.

Le prochain C.A. est fixé au 22 mars à 14h00. avec élection du bureau.

La présidente clôture la séance à 12h30.

La Présidente
M.-C. MARC

La secrétaire
C.PERONNET